

**INFORMATIONS ET CONSIGNES DESTINEES AUX PARENTS
D'ELEVES DE PETITE SECTION 1^{ère} et 2^{ème} année
RENTREE 2022/2023**

Votre enfant va peut-être faire sa première rentrée scolaire. C'est un évènement, une nouvelle vie qui commence pour lui: quitter papa et maman, découvrir d'autres personnes, des locaux inconnus...respecter des règles de vie en groupe mais aussi apprendre. Pour une bonne adaptation, nous vous demandons de lire attentivement ce qui suit.

LES CONDITIONS POUR ETRE ADMIS A L'ECOLE St JOSEPH

- L'enfant doit être âgé de 2 ans révolus AVANT le 31 décembre de l'année scolaire en cours.
- En dehors des rentrées du début d'année, les enfants pourront faire leur rentrée à un autre moment convenu avec l'enseignante (pas de rentrée après les vacances de Printemps)
- L'enfant doit être "propre" et donc venir à l'école sans couche.
- Le carnet des vaccinations doit être à jour.

LES PREMIERS JOURS

- La rentrée des « Toute Petite Section » (PS1) et des « Petite Section » (PS2) est échelonnée.

Pour l'année 2022/2023 : rentrée le vendredi 2 septembre 2022

- Au cours des premiers jours, pour que tout se passe le mieux possible, parents, maîtresses et agents de service auront à collaborer pour le moment d'accueil.
- Les doudous sont acceptés mais les biberons sont interdits.

QUELLE SCOLARITE ?

- Les TPS (PS1) sont accueillis les matins seulement.
- Les enfants de PS (PS2) doivent venir en journée complète, des dérogations seront possibles.
- L'accueil pendant la journée entière prévoit une sieste obligatoire l'après-midi. La sieste se termine vers 15h/15h15.
- Après la sieste, les enfants présents sont répartis en groupes pour un temps d'apprentissage en ateliers.

DES CHOSES A APPORTER OU A FAIRE

Chaque élément souligné de cette liste doit être marqué au nom et prénom de l'enfant.

- 1 rouleau de papier essuie-tout
- 1 boîte de mouchoirs
- Pour le goûter, si l'enfant en a besoin, prévoir un fruit, une compote ou un laitage.
- Marquer tous les vêtements que les enfants emmènent à l'école (il suffit d'écrire le nom-prénom au stylo bille sur l'étiquette).
- Bien rendre les vêtements prêtés par l'école en cas d'accident.
- Pour la sieste, prévoir une grande serviette de bain ainsi qu'un petit plaid (ou couverture)
- Des pantoufles qui tiennent le pied car elles sont utilisées en motricité.
- Un petit sac à dos avec une gourde
- **La liste de fournitures** que vous trouverez sur le site internet : www.ecolestjoseph-stesigolene.fr

DE PRECIEUSES CONSIGNES DE FONCTIONNEMENT

- A l'arrivée à l'école, confiez votre enfant à la maîtresse. L'après-midi, l'arrivée à l'école se fait impérativement avant 13h25 pour mettre en place la sieste dans de bonnes conditions.
- Informations, circulaires... seront mises sur l'**ENT (Espace Numérique de Travail)** de notre école ou glissées dans le cartable. Les factures seront envoyées par mail (sur celle du responsable principal). **Pensez à bien vérifier.**
- L'accueil le matin se fait à l'ouverture des portes à 8h15, les enseignantes ne prennent leurs fonctions qu'à 8h25. Elles assurent bénévolement les 10 minutes qui précèdent mais ne peuvent en aucun cas accueillir les enfants avant 8h15.